



Correspondant informatique et libertés mutualisé des établissements universitaires de la Comue « Université de Grenoble Alpes»

INFORMATION SUR L'UTILISATION DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dès lors que vous êtes inscrit dans notre établissement, les données à caractère personnel vous concernant et recueillies notamment lors de votre inscription font l'objet de traitements informatiques répondant à différentes finalités explicitées ci-dessous.

Ces traitements sont soumis à la loi du 6 janvier 1978 modifiée dite loi « Informatique et libertés ».

1.- Traitements obligatoires

Certains traitements ont un caractère obligatoire, ils s'inscrivent pour la plupart dans un dispositif légal et réglementaire et il ne vous est par conséquent pas possible de vous y opposer.

Il s'agit notamment de la gestion administrative des étudiants, de l'organisation des activités pédagogiques, de la médecine préventive, et des traitements afférents.

Ces traitements ont été déclarés auprès de la CNIL.

La mise en œuvre de ces traitements est opérée par des services internes, des services interuniversitaires mutualisés ou d'autres organismes légitimement habilités à traiter vos données personnelles (services interétablissements de coopération documentaire, Service des sports, centre de santé, CROUS, mutuelles étudiantes).

2.- Traitements non obligatoires

D'autres traitements en revanche n'ont pas de caractère obligatoire bien qu'ils représentent un intérêt stratégique pour l'établissement et pour les institutions de tutelle (rectorat, ministère). Ils permettent également d'apporter aux étudiants une facilitation d'accès aux services proposés dans le cadre universitaire ou une meilleure connaissance de leur environnement et de leurs besoins (par ex. via des enquêtes).

2.1- Transferts d'informations liés à l'accès à des services non pédagogiques

Des services interuniversitaires, des organismes externes (ex. mutuelles étudiantes, collectivités locales, ...), des organismes partenaires (BDE, associations étudiantes, ...) sont susceptibles de traiter des données vous concernant dans le cadre des services qu'ils peuvent vous proposer et peuvent donc légitimement être destinataires de données à caractère personnel vous concernant.

2.2-Enquêtes

* TRAITEMENTS LIES AUX CONDITIONS DE VIE ET A LA SANTE DES ETUDIANTS.

Il s'agit d'études conduites par des services internes à l'établissement ou par des services interuniversitaires rattachés à la Communauté Université de Grenoble Alpes (Centre de santé, Service accueil handicap, Direction de la vie étudiante).

* TRAITEMENTS DE SUIVI ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE- FORMATION CONTINUE

La mission d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants constitue une compétence stratégique de l'établissement. La conduite de cette mission s'appuie en particulier sur les résultats d'enquêtes menées auprès des étudiants en cours de scolarité ou sortis de l'enseignement supérieur, dont l'analyse permet notamment une meilleure information sur les débouchés et l'impact de nos formations.

Aussi, vous êtes susceptible d'être contacté – au cours de votre cursus ou au plus tard 3 ans après votre départ – pour recueillir des informations sur votre parcours et votre situation du moment, à des fins d'études statistiques, exploitées au niveau local ou remontées aux organismes de tutelle de l'établissement pour des agrégations au niveau national.

2.3-Dispositions concernant ces traitements

Dans le cas de ces traitements non obligatoires, le recueil préalable de votre consentement est nécessaire. La loi « Informatique et Libertés » vous permet de vous opposer dès maintenant, pour des raisons légitimes, à la transmission des données vous concernant.

Sans opposition formelle de votre part, l'établissement se considèrera autorisé à transmettre les données utiles et pertinentes vous concernant, dans le cadre de traitements dont il aura apprécié la légitimité. Votre droit d'opposition peut être exercé auprès du service en charge du droit d'accès dans le service compétent.

2.4- Coffre-fort électronique

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures administratives, l'établissement offre aux étudiants un service gratuit de coffre-fort numérique personnel, permettant à chacun de recevoir et de stocker des documents de scolarité de manière sécurisée. Ce service est sous-traité à un prestataire (Digiposte) et nécessite le transfert de certaines de vos données personnelles au prestataire pour la création des comptes personnalisés. Bien que recommandée par l'établissement, l'adhésion à ce service n'est pas obligatoire et vous pouvez y renoncer. Dans ce cas, les documents en question seront à retirer auprès de votre service de





Correspondant informatique et libertés mutualisé des établissements universitaires de la Comue « Université de Grenoble Alpes»

scolarité. Sans opposition de votre part avant le **30 novembre 2016**, les données à caractère personnel vous concernant et nécessaires à l'activation du service seront transmises à DIGIPOSTE. Les informations complètes relatives à ce service sont disponibles sur le portail de l'Université.

3.- Vos droits

La loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée vous reconnait des droits :

- droit d'opposition (art. 38), sauf pour les traitements obligatoires ;
- droit d'accès (art. 39),
- droit de rectification (art. 40)

Vous pouvez, en justifiant de votre identité, exercer ces droits à tout moment auprès des services compétents en charge du traitement (scolarité, vie étudiante...) ou auprès du relais Informatique et Libertés de l'établissement (relaisCIL @univ-grenoble-alpes.fr)

En application des instructions de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté), toutes les données informatiques concernant un étudiant sont détruites 10 ans après sa dernière inscription.